

Boulevard

L'arrêté du maire de Firminy, Marc Petit, interdisant la circulation des camions de plus de 7,5 tonnes sur le boulevard Fayol (RD 500) n'a pas fait que des heureux. Cette action symbolique destinée à faire avancer le dossier de la déviation a été vertement critiquée par le maire du Chambon-Feugerolles, Jean-François Barnier. Il faut souligner que le trafic, interdit de circuler sur le boulevard Fayol, s'est retrouvé sur la commune chambonnaire. « *Cet arrêté est un manque de respect de la vie démocratique et a créé du danger. Imaginez qu'une personne ait été renversée. Enfin... Cela satisfait certains agités du bocal* » explique Jean-François Barnier.